COMMUNIQUÉ DE PRESSE | www.actiris.be

actiris.brussels
au coeur de l'emploi

2016 : le chômage n'a cessé de baisser tout au long de l'année à Bruxelles

Bruxelles, 3 janvier 2017 – Fin décembre, Bruxelles compte 96.736 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 17,6 %. Cette 26ème baisse successive du chômage correspond à une diminution de 3.982 personnes par rapport à 2015 (-4,0 %), de 11.181 personnes par rapport à 2014 (-10,4 %) et de 12.540 personnes par rapport à 2013 (-11.5 %).

Le chômage des jeunes, en baisse annuelle continue depuis 43 mois, atteint quant à lui un taux de 26,3 %. Bruxelles compte 10.688 jeunes chercheurs d'emploi, soit 917 de moins que l'an dernier (-7,9 %), 2.161 de moins qu'en décembre 2014 (-16,8 %) et 3.344 qu'en décembre 2013 (-23,8 %).

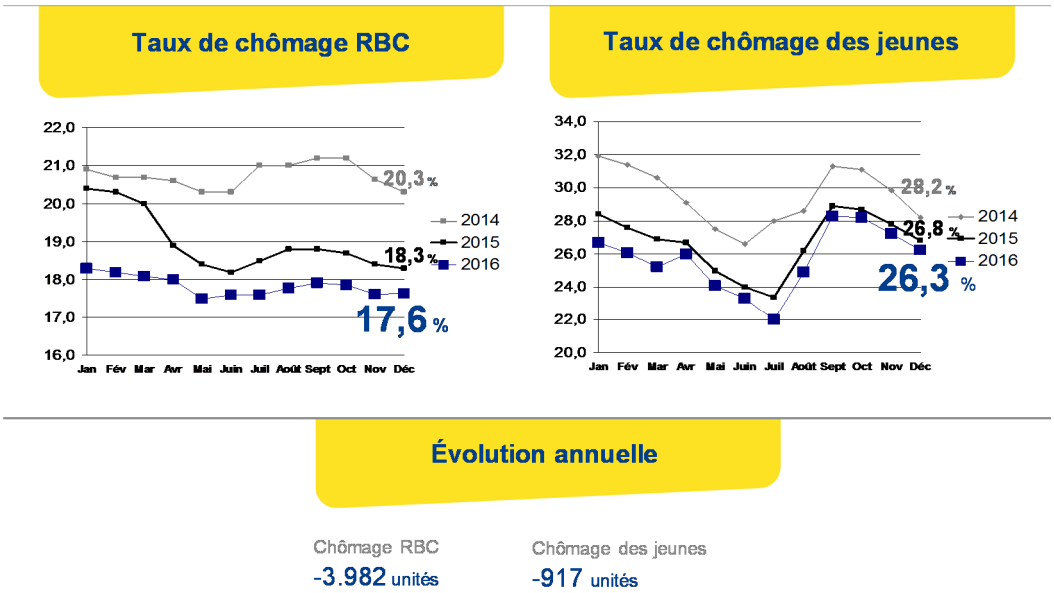

Évolution du taux de chômage

Fin décembre 2016, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 17,6% (17,2% pour les hommes et 18,2% pour les femmes). En décembre 2015, le taux de chômage s'établissait à 18,3%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base des dernières données disponibles relatives à la population active qui tiennent compte des évolutions récentes de l'emploi bruxellois. La population active est calculée à partir des données actualisées de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base des données de l'Enquête sur les Forces de travail, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2015 de 1,5% par rapport à l'année précédente (+0,6% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin décembre 2016, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 96.736 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 3.982 personnes par rapport à l'année précédente (-4,0%).

On compte au cours du mois de décembre 9.373 entrées dans le chômage (7.814 réinscriptions et 1.559 nouvelles inscriptions) contre 9.295 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 78 personnes (+0,1%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – décembre 2016

		décembre 2016	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		96.736	100,0%	78	0,1%	-3.982	-4,0%
Catégorie	DEDA[1]	63.689	65,8%	476	0,8%	-3.922	-5,8%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle[2]	5.654	5,8%	-247	-4,2%	-442	-7,3%
	Autres DEI	27.393	28,3%	-151	-0,5%	382	1,4%
Sexe	Hommes	51.025	52,7%	372	0,7%	-2.359	-4,4%
	Femmes	45.711	47,3%	-294	-0,6%	-1.623	-3,4%
Age	- 25 ans	10.688	11,0%	-396	-3,6%	-917	-7,9%
	25 - 49 ans	63.127	65,3%	199	0,3%	-3.113	-4,7%
	50 ans +	22.921	23,7%	275	1,2%	48	0,2%
Durée d'inoccupation	- 1 an	36.299	37,5%	-380	-1,0%	-317	-0,9%
	1 - 2 ans	14.861	15,4%	168	1,1%	-1.178	-7,3%
	2 ans +	45.576	47,1%	290	0,6%	-2.487	-5,2%
Niveau d'études	Faible	63.779	65,9%	378	0,6%	-2.551	-3,8%
	Moyen	19.392	20,0%	-285	-1,4%	-517	-2,6%
	Élevé	13.565	14,0%	-15	-0,1%	-914	-6,3%
Taux de chômage	Total	17,64		+0,01		-0,71	
	Hommes	17,18		+0,13		-0,93	
	Femmes	18,18		-0,12		-0,44	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 63.689 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.654 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 27.393 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

On compte par ailleurs 10.688 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans et 36.299 chercheurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an.

On constate une diminution de 5,8% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-442 unités, -7,3%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a augmenté de 1,4% sur base annuelle.

[1] DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

[2] Le régime des allocations octroyées aux jeunes sortant des études est modifié à partir du 1er janvier 2012. Dorénavant, les allocations d'attente et le stage d'attente s'appellent « allocations d'insertion » et « stage d'insertion professionnelle ».

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – décembre 2016

		décembre 2016	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		10.688	100,0%	-396	-3,6%	-917	-7,9%
Catégorie	DEDA	2.934	27,5%	-22	-0,7%	-823	-21,9%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.371	40,9%	-216	-4,7%	-175	-3,8%
	Autres DEI	3.383	31,7%	-158	-4,5%	81	2,5%
Sexe	Hommes	5.734	53,6%	-135	-2,3%	-325	-5,4%
	Femmes	4.954	46,4%	-261	-5,0%	-592	-10,7%
Durée d'inoccupation	- 1 an	7.368	68,9%	-344	-4,5%	-205	-2,7%
	1 - 2 ans	1.715	16,0%	-12	-0,7%	-251	-12,8%
	2 ans +	1.605	15,0%	-40	-2,4%	-461	-22,3%
Niveau d'études	Faible	5.876	55,0%	40	0,7%	-624	-9,6%
	Moyen	3.934	36,8%	-325	-7,6%	-185	-4,5%
	Élevé	878	8,2%	-111	-11,2%	-108	-11,0%

Source : Actiris

Sur base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 396 unités (-3,6%). Sur base annuelle, on observe aussi une diminution du chômage des jeunes (-917 DEI, soit -7,9%) par rapport au mois de décembre 2015. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 26,8% en décembre 2015 à 26,3% en décembre 2016, affichant donc une baisse de 0,5 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de décembre 2016, Actiris a reçu un total de 10.313 offres d'emploi[3]. Il s'agit du nombre global d'offres reçues, comprenant outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires (actuellement via Jobat). Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 3.171.

Durant le mois de décembre 2016, Actiris a reçu directement 2.083 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 157 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.379 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 405 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en décembre 2016, Actiris a traité 888 offres « select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 3,7% par rapport à l'année passée.

[3] A partir de janvier 2016, les offres d'emploi reçues du VDAB et du Forem sont comptabilisées sur base du nombre de postes indiqué dans l'offre d'emploi et plus sur base du nombre d'offres d'emploi distinctes reçues.

Pour plus d'info & contact :

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be.